

**LOI N° 2015-27 DU 14 OCTOBRE 2015**

portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé le 24 juin 2015 à Cotonou entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du deuxième financement additionnel du Projet d'Urgence de Gestion Environnementale en Milieu Urbain (PUGEMU).

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2015 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisée, la ratification par le Président de la République, de l'accord de prêt d'un montant de vingt neuf (29) millions Droits de Tirage Spéciaux, soit quarante (40) millions de dollars des Etats-Unis, équivalant à vingt deux (22) milliards de francs CFA environ, signé le 24 juin 2015 à Cotonou entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du deuxième financement additionnel du Projet d'Urgence de Gestion Environnementale en milieu Urbain (PUGEMU).

**Article 2** : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Cotonou, le 14 octobre 2015

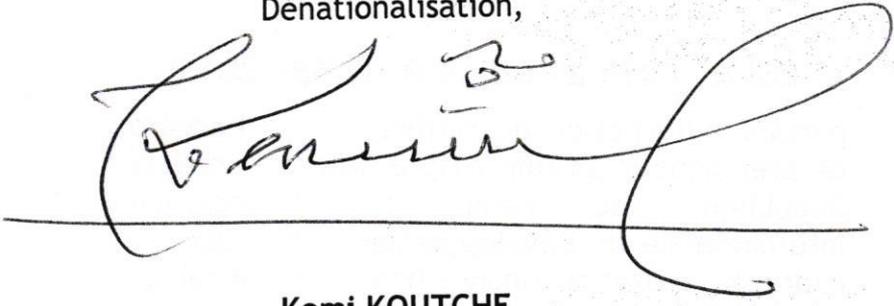
Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre chargé du Développement Economique,  
de l'Evaluation des Politiques Publiques  
et de la Promotion de la Bonne Gouvernance,

  
Lionel ZINSOU

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, des  
Finances et des Programmes de  
Dénationalisation,



Komi KOUTCHE

Le Ministre de la Décentralisation, de la  
Gouvernance Locale, de l'Administration et de  
l'Aménagement du Territoire,



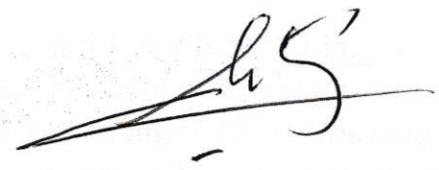
Véronique F. BRUN HACHEME

le Ministre de l'Urbanisme de l'Habitat  
et de l'Assainissement,



Noël FONTON

Le Ministre de l'Eau,



Christine A. GBEDJI-VYAHOU

**AMPLIATIONS :** PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEFPD 2 MUHA 2- MDGLAAT 2- ME 2-AUTRES  
MINISTERES 24 - SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-  
CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.-

